

Contrôle de l'aviation civile.—Cette branche a charge de la police de l'aéronautique, donnant les licences d'avion, d'aéroport, de pilote commercial ou privé, de mécanicien et navigateur de l'aéronautique. Elle a aussi autorité sur la location et la construction de routes aériennes et de tout ce qui affecte la navigation aérienne.

L'aviation civile au Canada s'est développée plus particulièrement en connection avec les travaux d'exploration et de conservation des ressources naturelles des différentes provinces, y compris la protection des forêts contre l'incendie, la photographie aérienne et le transport d'hommes ou de provisions et matériaux à des districts miniers éloignés et isolés. Onze courriers aériens réguliers sont maintenant en opération.

Le 31 décembre 1928, les certificats et licences en force se dénombrèrent comme suit: pilotes privés, 148; pilotes commerciaux, 250; mécaniciens de l'aéronautique, 200; enregistrements de machines volantes, 264; aéroports licenciés, 44. (Voir aussi "Navigation aérienne", pp. 694-696, chapitre des Transports et Communications).

Génie aéronautique.—Cette branche assume toutes les fonctions techniques des divisions militaire et civile. Le Directeur de l'Aéronautique est l'Ingénieur consultant du ministère de la Défense Nationale. Il est responsable de toutes les questions affectant les dessins, la navigabilité des avions et leur équipement, tous les travaux et constructions et autres choses techniques du même genre.

Sous-section 4.—Collège Royal Militaire.

Le Collège Royal Militaire du Canada a été fondé en 1876 par l'honorable Alexander Mackenzie, premier ministre du Canada. Depuis sa fondation, 2,071 cadets-gentilshommes ont figuré sur ses rôles; 196 s'y trouvent actuellement.

Les élèves du Collège Royal Militaire ont servi avec distinction pendant la guerre. Parmi les 914 qui ont servi, 353 étaient officiers au sortir du collège et 43 autres s'étaient engagés avant d'obtenir leur grade; 156 anciens élèves de ce collège ont été tués au feu, sont morts de leurs blessures ou sont disparus. Entre les honneurs et décorations qui leur furent attribués on doit citer notamment: 1 Victoria Cross et 3 recommandations pour la Victoria Cross, 106 "Distinguished Service Orders", 109 "Croix Militaires", 2 "Distinguished Flying Crosses", 62 autres décorations britanniques et 42 décorations étrangères. Trois divisions canadiennes et une division australienne étaient commandées par des gradués du Collège.

Les anciens cadets qui ont servi dans l'armée régulière ou dans la Grande Guerre comprennent 1 général, 5 lieutenants-généraux, 17 majors-généraux et 26 brigadiers-généraux.

L'établissement du collège, comme le veut la loi de 1874 (37 Vic., chap. 36), avait pour but "de donner une éducation complète dans toutes les branches de l'art militaire, tactique, fortification, génie, et une connaissance scientifique générale des sujets se rapportant à la carrière militaire, et de préparer les officiers à exercer le commandement et à servir dans l'état-major". Outre les matières dont il vient d'être parlé on enseigne aussi, d'une façon complète, pratique et scientifique, le génie civil, l'arpentage, la physique, la chimie, l'anglais et le français. Une stricte discipline combinée avec la culture physique, l'équitation, les exercices militaires et les sports en plein air, fait partie du programme.

Le collège est situé à un mille de Kingston, sur une belle péninsule baignée d'un côté par la rivière Cataragui qui se jette dans le fleuve Saint-Laurent à l'endroit où il entre dans le lac Ontario, et de l'autre côté par la baie Navy. La propriété a environ 500 acres, dont 60 acres couvertes par les bâtiments du collège; le surplus